

CINQUANTIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le samedi 12 juin 1971 à 14 heures

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la quarante-neuvième séance.
- II. Remarques préliminaires du Président du Comité des Suppléants.
- III. Examen des mesures éventuelles à prendre comme suite à la résolution du Conseil des Communautés européennes des 8/9 mai 1971, et aux propositions de la Commission (cf. document daté du 6 mai 1971 et intitulé "Remarques concernant les consultations relatives à la situation monétaire internationale").
 - a) Régulation des liquidités internes (cf. note de synthèse en date du 24 mai 1971 du secrétariat du Comité sur les travaux réalisés par les Suppléants).
 - b) Régulation du marché de l'euro-dollar (cf. études en cours menées par un groupe ad hoc dans le cadre de la B.R.I.).
 - c) Système de double marché des changes (cf. note de la Banque Nationale de Belgique, en date du 13 mai 1971, sur le double marché des changes en Union économique belgo-luxembourgeoise).
- IV. Analyse de la quarante-troisième série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.